



# BULLETIN D'INFORMATION

## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

4 novembre 2016

## Prochaines activités de la Société

### Le mardi 8 novembre : Culture et transformation des bleuets par Anne Ladouceur, de Vire-Crêpe

Les bleuets sont un des petits fruits les plus profitables pour la santé. Non seulement, ils sont remplis de vitamines et de sels minéraux, mais ils comportent aussi une quantité d'antioxydants fort impressionnante, une des plus importantes parmi les petits fruits. La propriétaire de cette ferme productrice de bleuets nous entretiendra de la culture des bleuets, de leur conservation et de leur transformation. Ensuite, il y aura dégustation de divers produits dont certains seront disponibles pour achat sur place.



### Le mardi 22 novembre : Cultiver les plantes médicinales et les transformer en produits médicinaux par Carole Cloutier, herboriste

Les remèdes traditionnels maison fabriqués à partir de plantes que l'on cultive soi-même comportent des avantages qu'on ne trouve pas souvent dans les médicaments commerciaux. Cette herboriste de grande expérience nous expliquera quels sont les usages des différentes plantes médicinales nature et transformées ; puis, elle nous démontrera comment produire des teintures mères à partir de plantes et nous indiquera comment les cultiver.



Activité récente : La confection maison des produits d'hygiène .....	p. 2
Message aux membres : Concours de photos et suggestions pour la saison 2017-2018 .....	p. 2
Conseil de saison : Quelques conseils sur les protections hivernales .....	p. 3

# Activités récentes de la Société

## Le mardi 1<sup>er</sup> novembre : La confection de produits d'hygiène par Sylvie Laberge, hortultrice, rédactrice et auteure

Les membres de la Société ont eu droit ce mardi à une conférence sur un sujet assez inusité, voire inédit du moins dans les sociétés d'horticulture de la région. La conférencière nous a présenté plusieurs guides qu'elle nous a suggéré de nous procurer afin de nous aider dans cette confection des produits d'hygiène maison. Ensuite, elle a précisé les équipements nécessaires à leur production (chaudrons, robots, ustensiles, entonnoir, tasses à mesurer, gants, petit poêle à utiliser à l'extérieur, moules, contenants en verre opaque, etc.) Elle a aussi insisté sur la prudence de commencer à petites doses et avec des recettes simples. Enfin, elle a identifié les produits de base à la confection et les endroits où se les procurer : alcool à 45°, eau plate non chloré, huile végétale (olive ou canola), glycérine, cire d'abeille, savon en paillettes, vinaigre blanc, plantes fraîches ou séchées, huiles essentielles, etc. Voici l'adresse pour le savon en paillettes : [https://well.ca/products/eco-pioneer-pure-soap-flakes\\_18268.html](https://well.ca/products/eco-pioneer-pure-soap-flakes_18268.html) . Ensuite, elle a expliqué une longue série de recettes pour produire notamment de l'élixir floral, de l'infusion de plantes, du vinaigre de plantes, de l'huile de plantes, de la teinture-mère, du colorant naturel, de divers nettoyants pour la maison, du débouche-tuyau, du blanchisseur de dents, du chasse-tâche, du shampoing nature, du savon dur à la glycérine, du savon dur à base de paillettes, du savon liquide à la glycérine, du masque d'argile, de l'ombre à paupières de cendre, du démaquillant miracle, du chasse-odeur nature, de la pommade de pétales de pivoine, du chasse-moustiques nature, etc. Bref, une soirée des plus enrichissantes.



## Message aux membres

### Concours de photo

Le concours de photos comporte deux catégories :

- photos de jardin/potager
- photos de plantes d'intérieur

Seuls les membres peuvent participer. Vous pouvez soumettre un maximum de 3 photos par catégorie. Vous devez indiquer votre nom ainsi que la date et l'endroit où la photo a été prise sur une étiquette collée à l'arrière de la photo. Les photos devront avoir été prises au Québec. Le format de la photo est de 5 x 7. Les photos ne seront pas remises à son propriétaire à la fin

du concours. La date limite pour participer est le 22 novembre 2016. Un comité effectuera une première sélection et les photos retenues seront affichées lors du souper de Noël et les membres présents seront invités à choisir les 3 meilleures photos dans chacune des catégories. Des prix seront attribués pour les trois photos de chacune des catégories ayant reçues le plus grand nombre de vote. Le dévoilement des personnes gagnantes aura lieu le 6 décembre lors du souper de Noël.

## Suggestions de conférences, d'ateliers et de voyages pour la saison 2017-2018

Le Conseil d'administration commence à se pencher sur l'organisation de la saison 2017-2018 et il serait intéressant que nous recevions de votre part des idées de conférences, d'ateliers et de voyages afin de mieux vous satisfaire. Transmettre ces suggestions à Réal Dumoulin [learquebec@videotron.ca](mailto:learquebec@videotron.ca).

## Conseils de saison

### Quelques conseils sur les protections hivernales

#### Les zones climatiques

Vous connaissez sans doute notre région de rusticité. Traditionnellement, on la disait 4b, mais il semblerait qu'on soit maintenant à cause du réchauffement climatique dans une zone 5a. Comme il vaut mieux jouer de prudence avec la vie de nos plantes, je suggère de considérer que nous sommes dans la zone 4b pour quelques années encore avant de croire à ce changement. Cela veut dire que toutes les plantes qui sont de zone 1, 2, 3 et 4 peuvent théoriquement survivre à l'hiver dans notre milieu de la région Québec sans aucune protection. Au contraire, toutes les plantes de région plus chaude, c'est-à-dire celles dites de zones 5 et plus, doivent être protégées ou entrées à l'intérieur pour survivre à nos hivers. On peut toujours sauver dehors une plante de zone 5 et 6 dans notre région avec une excellente protection, mais toutes les plantes de zone 7 et plus ne peuvent définitivement pas survivre dehors sous notre climat.

#### Les microclimats

Une région est donc officiellement classée dans une zone précise, mais cela ne veut pas dire que toutes et chacune des parcelles de cette zone sont vraiment de cette zone climatique à cause de microclimats. En effet, certaines parties de la grande zone ou certaines parties de notre terrain peuvent plutôt être d'une zone plus chaude ou plus froide à cause de certains facteurs locaux. Ainsi, une section exposée aux vents froids de l'ouest ou du nord ou encore une section dans un lieu plus élevé en altitude peut fort bien être de zone 3a dans une zone générale 4b. De même, un lieu entièrement protégé des vents et exposé au soleil du sud près d'une habitation peut fort bien être de zone 5 ou 6 dans une zone identifiée comme 4a ou b. Bref, il faut bien identifier nos microclimats environnants et de notre terrain avant de même penser à quelle protection nous avons besoin pour telle ou telle plante.

## La survie de la plante ou de la floraison ?

Il y a souvent une grande confusion dans la tête des horticulteurs et horticultrices au sujet de la survie des plantes, surtout des arbustes. Une plante fragile peut fort bien survivre à l'hiver et produire un beau feuillage au printemps, mais cela ne veut pas dire qu'elle va fleurir. Comme toujours, il faut bien connaître ses plantes et se renseigner lorsqu'on ignore les caractéristiques d'une plante qu'on tient à conserver. Plusieurs plantes comme les rhododendrons et les hortensias à grandes feuilles produisent leurs boutons de floraison durant la saison de croissance pour la floraison de l'année suivante. Souvent, même si elles sont d'une zone plus chaude que notre région, leur feuillage ne subit aucun dommage durant l'hiver, mais les boutons meurent sous le froid ou le dessèchement la plupart du temps à cause du vent froid d'hiver. Elles ne fleurissent donc pas tout en portant un feuillage tout à fait sain. Il faut donc dans ce cas protéger adéquatement ces boutons. Il y a plusieurs façons de le faire, notamment coucher et fixer les branches au sol pour qu'elles soient recouvertes de neige protectrice ; on peut ajouter un géotextile et un plastique si nécessaire comme protection supplémentaire. On peut simplement aussi les entourer de géotextile et de plastique en laissant le haut ouvert pour la respiration de la plante. Le plastique ne doit jamais toucher la plante, mais plutôt recouvrir le géotextile pour une protection supplémentaire si nécessaire, mais surtout si le géotextile est mis sur le sol pour le garder sec.



## La période de mise et d'enlèvement des protections hivernales

Idéalement, il ne faut pas installer les protections hivernales avant que le sol ne gèle. Dans la région de Québec, il faut attendre habituellement au moins à la mi-novembre et idéalement à la fin de novembre. Certes, il arrive que le sol ne gèle pas avant l'installation d'un couvert de neige permanent. Il faut alors procéder avant que la neige ne soit trop épaisse, malgré que le sol ne soit pas gelé. Une installation précoce peut faire ouvrir les bourgeons lors des périodes de redoux et pourrait étouffer une plante qui n'est pas encore en dormance. Il est évident que toute la floraison sera alors perdue l'année suivante et même la plupart du feuillage.

Attendre si tardivement pour poser les protections hivernales peut poser un problème si on a besoin de mettre des tuteurs. Si le sol est gelé, cela sera difficile voire impossible. Il faut procéder en deux temps : mettre les tuteurs vers la mi-saison d'automne et les protections plus tard.

On enlève les protections hivernales lorsque les grands froids sont terminés. Ici dans la région de Québec, on peut dire que la fin de mars ou le début d'avril constituent la meilleure période pour le faire. Choisir une journée pluvieuse ou nuageuse pour éviter un coup de soleil à vos plantes recouvertes de protection qui n'ont pas eu de rayons UV depuis l'automne.

## La période du ménage d'automne

Idéalement, il ne faudrait pas faire de ménage en automne, mais uniquement au printemps, car le feuillage des vivaces va, en tombant au sol, servir de protection pour les racines de la plante. Certes, la plupart font tout de même du ménage afin d'éviter les trop grosses corvées au printemps ou à des fins esthétiques. On attend alors le plus tard possible pour que la neige vienne protéger les plantes sitôt le ménage effectué. Attention aux vivaces qui ont un feuillage permanent comme les bergénias, les heuchères, certains sédums, etc. Il ne faut surtout pas enlever ce feuillage, ce qui risque de les tuer.

Les sujets de l'entretien des plantes en automne et des protections hivernales ont été traités plusieurs fois dans le Bulletin. Pour plus de renseignements, voir les Bulletins 7, 36, 107, 137, 141, 173 et, 196

Rédaction : Réal Dumoulin/ Révision linguistique : Judith Brillant

